

Compte rendu de l'ouvrage : Genre et action publique : la frontière public-privé en questions

Nathalie Morel

► **To cite this version:**

Nathalie Morel. Compte rendu de l'ouvrage : Genre et action publique : la frontière public-privé en questions. Sociologie du Travail, Association pour le développement de la sociologie du travail, 2011, 53 (4), pp.537 - 538. hal-02402182

HAL Id: hal-02402182

<https://hal-sciencespo.archives-ouvertes.fr/hal-02402182>

Submitted on 10 Dec 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Comptes rendus

Genre et action publique : la frontière public-privé en questions, P. Muller, R. Senac-Slawinski (Eds.). L'Harmattan, Paris (2009). 245 pp.

Bien qu'il s'agisse d'un ouvrage collectif rassemblant six contributions rédigées par 11 auteurs sur des thèmes en apparence très variés, ce livre présente une grande cohérence d'ensemble grâce à la réflexion collective approfondie qui a été menée (cet ouvrage est le fruit de trois années de travail collectif) autour d'une problématique commune déclinée sur différents terrains. Ce faisant, cet ouvrage se livre à une double réflexion théorique.

Il s'agit, d'une part, de faire dialoguer deux domaines d'analyse, celui de l'analyse des politiques publiques et celui des études de genre, qui, du moins dans les travaux français, se sont jusqu'à présent souvent ignorés, les auteurs postulant qu'il existe « un rapport d'élucidation réciproque » entre ces deux domaines. Ce dialogue est mené autour d'une réflexion sur la frontière public-privé et sa dimension genrée : il s'agit de s'interroger sur la manière dont les politiques publiques façonnent ou modifient la frontière public-privé et par là même la structure genrée de la société, mais aussi de voir comment une perspective genrée de la dichotomie public-privé permet d'éclairer différemment l'action publique. Si la première question n'est plus entièrement nouvelle, la seconde en revanche, telle qu'elle est traitée à travers les différentes contributions de cet ouvrage, constitue un apport réellement original à la littérature sur l'analyse des politiques publiques. Il s'agit, d'autre part, de mener une réflexion sur cette dichotomie public-privé qui se trouve aux fondements même de l'État moderne et sur la possibilité pour l'action publique de véritablement remettre en cause cette dichotomie.

La structure de l'ouvrage reflète bien cette double ambition théorique et cette volonté de dialogue : l'introduction est rédigée par un spécialiste des politiques publiques (Pierre Muller) et la conclusion par une spécialiste des questions de genre en philosophie politique (Armelle Lebras-Chopard). Les quatre chapitres intermédiaires suivent eux aussi une progression logique.

Le chapitre 1 dresse un excellent panorama des critiques féministes de la dichotomie public-privé en philosophie politique. Les auteurs montrent dans un premier temps que le caractère *genré* de la dichotomie public-privé est à la fois un impensé et un présupposé de l'ordre politique moderne — un point particulièrement important sur lequel revient A. Lebras-Chopard en conclusion — et rappellent quelles sont les différentes définitions de ce qui constitue la sphère publique et la sphère privée chez différents penseurs politiques et chez les féministes. Les auteurs analysent ensuite les implications possibles de l'affirmation selon laquelle « le privé est politique » au regard du droit et des politiques publiques, ce slogan recouvrant une grande diversité de significations, qui peuvent déboucher sur des préconisations distinctes pour l'intervention publique. Ce premier chapitre offre ainsi une grille d'analyse pour les chapitres suivants qui tous se positionnent clairement par

rapport aux différentes définitions du public et du privé et illustrent les différentes interprétations que l'on peut donner au slogan « le privé est politique » et leurs implications pour l'action publique.

Ainsi, dans le chapitre 2, qui traite des politiques développées par l'Union européenne pour concilier vie familiale et vie professionnelle, le public désigne la sphère professionnelle, tandis que le privé renvoie à la sphère domestique ou familiale. Les auteurs montrent notamment que si les nouvelles politiques de conciliation menées au niveau européen marquent bien un déplacement de la frontière de l'action publique, ce déplacement ne s'accompagne pas nécessairement d'une remise en question du caractère genré de la division public-privé, et pourrait même contribuer à la renforcer.

Le chapitre 3 traite de la féminisation de la sphère politique (à partir des cas français et tchèque) et de ses conséquences sur la définition du clivage public-privé et des sujets politiques légitimes. La sphère publique désigne ainsi la sphère politique, le privé renvoyant de façon symétrique à tout ce qui ne relève pas de la sphère politique. La conclusion des auteurs est que la présence accrue des femmes dans la sphère publique politique ne remodèle pas tant la distinction public-privé qu'elle ne la rend visible.

Ces deux chapitres montrent ainsi que l'action publique permet de déplacer le curseur de la frontière public-privé, mais non de la remettre en cause. C'est d'ailleurs la conclusion de l'ouvrage qui souligne les limites de l'action publique en ce qui concerne la régulation de la frontière public-privé et, par-delà, des rapports sociaux de sexe. Ces limites tiennent à la fois, selon P. Muller, à la difficulté pour les mouvements féministes à « constituer leur problème en secteur », et surtout, de façon plus « structurelle », à la difficulté pour une politique publique à pénétrer la sphère de l'intime qui constitue le socle de l'ordre sexué.

Le chapitre 4 ouvre sur de nouvelles pistes d'analyse. Il met en perspective trois études de cas sur l'Espagne, le Nicaragua et Israël et interroge les formes d'articulations et de réagencements entre l'instauration démocratique, l'action publique relative aux inégalités de sexe et la dichotomie public-privé. Ici la division public-privé renvoie tout autant à la division entre les sphères politique et domestique qu'à la division État-société. Ce faisant, ce chapitre souligne en particulier l'importance de prendre en compte le cadre de l'État-nation et la configuration État-société propre à chaque contexte : comment penser le genre de l'action publique tant dans son contenu que dans son influence sur les rapports sociaux de sexe sans questionner au préalable le cadre de l'État-nation et la configuration État-société propre à chaque contexte ? De fait, ce chapitre met en lumière le caractère souvent ethnocentré tant des analyses féministes que des analyses de politiques publiques, un point qui aurait peut-être pu faire l'objet d'une réflexion plus approfondie dans ce livre.

Nathalie Morel

*Sciences Po, centre d'études européennes, 27 rue Saint-Guillaume, 75337 Paris cedex 07,
France*

Adresse e-mail : nathalie.morel@sciences-po.fr